Luc Lévesque

MONTRÉAL, L'INFORME URBANITÉ DES TERRAINS VAGUES

POUR UNE GESTION CRÉATRICE DU MOBILIER URBAIN

Montréal constitue un exemple particulièrement approprié pour décrire *in vivo*, les potentialités d'une interaction dynamique avec l'indéterminé. Si Rem Koolhaas[1] souligne l'intérêt théorique de stratégies urbaines jouant du vide et des agrégations les plus folles, l'exemple montréalais nous semble vérifier organiquement et sans fracas la validité de ces hypothèses. Sans fracas, parce qu'à côté des grandes capitales européennes et des mégalopoles tant américaines qu'asiatiques, Montréal n'a l'air de rien. Précisément. Montréal, est une virtualité concrète, « d'autant plus présente et tangible », comme le remarquait Alain Médam, « qu'elle serait là comme un songe mal noué » [2]. Indéfinissable interzone.

« Paris a ses boulevards, Rome ses basiliques, Florence ses palais, Venise ses canaux. Et Montréal ? »

À cette question lancée par Jean-Claude Marsan dans *Sauver Montréal*[3], on pourrait hypothétiquement répondre ici en proposant la figure floue du terrain vague. Le propos n'est pourtant point ici d'infirmer la richesse du substrat urbain montréalais, tout au contraire. À ce titre, Marsan n'a pas tort, à défaut de pouvoir choisir parmi les multiples visages de Montréal, de finalement répondre à son interrogation par un « rien de cela en particulier, tout cela en même temps et bien davantage » [4]. Justement, cet énoncé traduit bien l'impression de « vague » que confère au paysage montréalais l'accumulation des singularités.

Si, après les affres d'une modernisation à tout prix, il n'y a pas lieu, à Montréal, de mettre en doute les bonnes intentions des apôtres de la reconstruction, nous préférons marquer un intermède. Explorer ce qui aurait pu naître entre « la ville et ses restes » [5]. Car « Nier le reste », comme le notait Pierre Sansot, ce serait aussi en revenir à « une vision essentialiste, et panoptique » [6]. La richesse du milieu montréalais n'est-elle pas justement le fait de l'accidentel tel qu'il s'est inscrit dans une durée relative de « l'accident devenu lui-même durable » [7] ? Plutôt qu'un modèle à calquer, c'est la cartographie d'une modulation qui paraît ici constituer l'enjeu déterminant. Le cataclysme spéculatif[8] traversé par Montréal a contribué, malgré lui, à l'émergence d'un type d'adaptation hybride devenu avec le temps la substance même de l'informe et résistante spécificité montréalaise. C'est, dans le même sens, ce dont témoigne Jean Barbe lors-



Profusion rudérale, blocs de béton et socialisation, terrain vague à l'angle de Parc et Bérubé, Montréal, 1999.

1. Rem Koolhaas, « Éloge du terrain vague », in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 238, Paris, avril 1985, p. 46. Lire aussi « What ever happened to urbanism » (1994) in *S, M, L, XL*, New York, Monacelli Press, 1995, p. 969-70.

2. Alain Médam, *Montréal interdite*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978, p. 129.

3. Jean-Claude Marsan, *Sauvez Montréal. Chroniques d'architecture et d'urbanisme*, Montréal, Boréal, 1990, p. 15.

4. Jean-Claude Marsan, *ibid*.

5. Perla Korosec-Serfaty, « La ville et ses restes », in *L'aménagement urbain : promesses et défis*, Annick Germain (dir.), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, p. 232-267.

6. Pierre Sansot, « Vers une petite métaphysique du reste », in *Traverses*, vol. 11, Paris, mai 1978, p. 8. Voir aussi la conclusion du beau texte de Jean-Luc Nancy, *La ville au loin* (Paris, Mille et une nuits, collection La ville entière, 1999, p. 61) où « ce qui reste de la ville » est décrit comme « l'énergie fragile d'un sens inédit ».

7. Gilles Deleuze, *Francis Bacon, Logique de la sensation*, Paris, Éd. de la Différence, 1981, p. 86-87.

8. Nous faisons référence ici à la période des années 60-70 où Jean Drapeau était maire de Montréal. Bien que ce maire ait fait beaucoup pour le rayonnement de Montréal, il a par ailleurs contribué à la destruction de nombreux secteurs du centre-ville, en laissant le champ libre à un « développement » des plus « féroces ».

Les Annales de la Recherche Urbaine n° 85, 0180-930-XII-99/85/p. 47-57 © METL.



Élévation de mobilier assistée.

qu'il décrit Montréal comme « un crachat de France ayant développé avec le temps sa propre culture bactérienne » [9]. Le caractère informe[10] de Montréal n'a rien pour attirer le regard du Prince, mais faut-il vraiment, paraphrasant ici un Georges Bataille, « que Montréal prenne forme » ?

À l'inverse de plusieurs centres-villes américains qui ont atteint un état de dégradation physique et sociale alarmant, l'informalité sauvage et hétéroclite de Montréal est toujours habitée par une population active et cosmopolite. Si le déclin économique de cette métropole de plus de deux millions d'habitants se manifeste avec force en son centre-ville[11], la vitalité culturelle qui côtoie sa désagrégation relative ne fait quant à elle aussi aucun doute. Fêtes (nationales, communautaires, de quartiers, etc.), Festivals (de jazz, de danse, de cinéma, du rire, du théâtre, etc.), occupations artistiques multiples et braderies de tout genre investissent spontanément les espaces ordinaires et sans grande définition, des rues, ruelles, trottoirs, parcs, stationnements et terrains laissés vacants.

Si dès 1930, le poète Clément Marchand anticipe cette effervescence multiforme, en associant Montréal aux « puissances hétérogènes de la vie » [12], c'est paradoxalement la brutalité du développement capitaliste des années soixante-soixante-dix qui a peut-être contribué le plus à cette manière particulière de vivre et voir la ville. Bouleversant radicalement le tissu urbain montréalais, promoteurs et démolisseurs ont finalement eu, entre autres effets, de catalyser une mobilisation populaire intense résistant à la poursuite de la *tabula rasa*. Émergence d'un art parallèle investissant la rue de manière critique, participative et ludique[13], rassemblements et organisations de citoyens/locataires, montée d'un activisme patrimonial[14] sont quelques-unes des manifestations qui participent de cette réappropriation de la cité par la population.

Le mode de vie et le patchwork urbain hérités de cette époque semblent toujours aujourd'hui marquer la culture montréalaise. Lorsque Daniel Latouche remarque qu'à Montréal « l'*underground* fait surface, partout » [15], il témoigne d'une condition qui n'est pas si loin de ce que Deleuze décrit dans *Différence et répétition* comme la remontée du fond en surface, cette résurgence du « sans-fond » ou de l'indéterminé qui déstabilise la pensée mais qui est aussi sa plus grande chance, parce que sa plus grande exigence[16]. Et de fait, l'inachèvement, l'imperfection et l'ambivalence constituent un champ thématique moteur pour l'imaginaire montréalais, comme le note Jean-Pierre Nepveu[17]. Montréal stimule une énergie similaire à celle du chantier. Le caractère non ostentatoire de l'entreprise met en jeu un paysage « troué » qui résiste aux images unitaires et convie à l'expérience rapprochée des corps et des matériaux.

Le terrain vague comme monument

Le terrain vague comme monument ? [18] L'hypothèse peut paraître excessive. Mais pourtant. Oxymore oublié, figure de style banalisée, le jumelage terminologique « terrain vague » ne va pas de soi. C'est justement cette dimension paradoxale qui confère à l'expression française[19] tant d'attrait par rapport à d'autres désignations (*waste land*, *no man's land*, *vacant lot*, *terreno baldio*, etc.). L'assemblage « terrain vague » a tendance à ouvrir la « redingote » du sens plus qu'à la contraindre.

Alors que le terme « vague » se lie au flux, à l'indéterminé et au vide, le « terrain » se réfère plutôt, quant à lui, à l'idée de limite et de support d'appropriation. Nomadisme et sédentarité sont ici noués dans une

---

9. Jean Barbe, « Sauve qui peut ma ville », in *Montréal Oasis du nord*, Paris, *Autrement*, n° 62, 1992, p. 18.

10. Ce terme développé par Bataille (« Informe », in *Documents*, n° 7, déc. 1929, *Œuvres Complètes I, 1922-1940*, Paris, Gallimard, p. 217) et plus récemment réinvesti théoriquement par Rosalind Krauss et Yves-Alain Bois (*L'Informe : mode d'emploi*, Paris, Éd. du Centre Georges Pompidou, 1996) est utilisé ici pour décrire entre autres l'impression d'ouverture qui se dégage de l'expérience de la ville et la résistance qu'elle offre au contrôle d'une vision ordonnatrice.

11. Parmi les indices économiques de ce déclin, Montréal affichait en 1997 le plus haut taux d'inoccupation des bureaux parmi les 24 plus grandes villes en Amérique du Nord. Cela n'est pas sans conséquence sur les activités commerciales du centre-ville. *L'Économie de Montréal*, vol. 10, n° 4, 1997, p. 8.

12. Clément Marchand, *Les soirs rouges* (écrit en 1930, paru en 1947) Montréal, Stanké, collection 10-10,1986, p. 83-86.

13. Guy Sioui Durand, *L'art comme alternative. Réseaux et pratiques d'art parallèle au Québec 1976-96*, Québec, Inter éditeur, 1998, pp. 50-64. Yves Robillard, *Québec Underground 1962-72*, 3 tomes, Montréal, Médiart, 1973.

14. En réaction à la démolition en 1973 de la maison Van Horne, création de *Sauvons Montréal* qui deviendra *Héritage Montréal* en 1975. Le groupe œuvre depuis lors à la promotion et à la sauvegarde du patrimoine urbain montréalais.

15. Daniel Latouche, « Les comptoirs de la culture », in *Montréal Oasis du nord*, Paris, *Autrement* n° 62, 1992, p. 176.

16. Gilles Deleuze, *Différence et répétition*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969, p. 352-354.

17. Jean-Pierre Nepveu, « Une ville en poésie », in *Montréal imaginaire. Ville et littérature*, Pierre Nepveu et Gilles Marcotte (dir.), Montréal, Fides, 1992, p. 335.

18. Des extraits de ce texte ont été présentés dans leur version préliminaire sous le titre « Le terrain vague comme monument » dans le dossier « Fuites Espaces Contrôles » réalisé sous notre direction dans *Inter art actuel*, n° 72, Québec, 1999.

19. La première attestation connue de la locution « terrain vague » daterait de 1811 selon le *Dictionnaire historique de la langue française* (Paris, Robert, 1992). Chateaubriand serait ainsi l'un des premiers écrivains à l'avoir utilisé (*Itinéraire de Paris à Jérusalem*). Aujourd'hui, l'expression est peut-être en voie d'avoir un usage international. À l'initiative d'Ignasi Solà-Morales, *Terrain Vague* a en effet notamment constitué une des thématiques autour desquelles était articulée la réflexion sur la ville au XIXe Congrès de L'Union Internationale des Architectes à Barcelone en 1996. Voir catalogue *Architectures in Cities. Present and Futures*, Barcelone, UIA Barcelona, 1996, p. 21-23, 266-309. (textes de Ignasi Solà-Morales, Joan Fontcuberta, Irena Fialovà, Alberto Pérez-Gomez et Joan Busquets)Bohigas, « The street », in *Lotus*, n° 802, A common place, mars 1998.

même expression. Peut-on préserver cette coexistence inusitée sans la réduire à l'un ou l'autre des termes? C'est là l'enjeu que suggère la figure du terrain vague. Faire en sorte que le territoire s'ouvre sans que « les lignes de fuite » qui opèrent cette ouverture ne s'engouffrent dans des trous noirs. L'hétérogénéité sémantique du terrain vague est en résonance à la problématique de la condition contemporaine. Questionnements paradoxaux entre matière et flux, territoire et trajectoire, local et global. Questionnements qui nous amènent ici plus spécifiquement à observer la relation qu'entretient le « vide urbain » avec les forces antinomiques du contrôle et de l'indétermination.



Terrain vague, angle Parc/Bérubé.

De la porosité impromptue

Le « vide » du terrain vague constitue la contre image de la cité productiviste, le talon d'Achille de ses fantasmes ostentatoires et prophylactiques. Par une sorte de curieux renversement, le vide revient ainsi hanter les rêves d'une longue lignée « d'équarrisseurs » [20] qui n'avaient juré que par lui. Parcourons sommairement quelques jalons clefs de cette généalogie de la vacuité urbaine qui nous ramène aux origines de l'urbanisme moderne.

C'est au pape Sixte Quint que l'on attribue généralement l'honneur d'avoir été « le premier urbaniste moderne » [21]. Sixte Quint élague à la fin du XVIe siècle (1585-90) l'encombrement romain en y tranchant des « rues droites et très spacieuses » [22]. Et comme le note admirativement Siegfried Giedion, le « grand organisateur » opère ses tracés « sans le moindre égard pour les obstacles ». Une attitude qui anticipe la fougue des percées panoptiques qu'effectue Haussmann à Paris à partir de 1853 pour assainir et contrôler la turbulente capitale. Il s'agira là notamment « d'évacuer le terrain autour des grands édifices » et de créer « de larges boulevards permettant la libre circulation de l'air et la lumière » ainsi qu'un « déploiement aisé des troupes ». L'évidement planifié de la ville donne aux monuments « un aspect plus agréable au regard » tout en facilitant « la répression des troubles » [23]. Poursuivant dans une logique analogue, Le Corbusier affirme dans La Charte d'Athènes qu'au « nom de la santé publique » des quartiers entiers des villes historiques devraient être condamnés[24]. C'est plus ou moins légitimée par cette « idéologie sanitaire » [25] et positiviste que la mécanique technocratique pilonne sans remords à partir des années soixante les villes du monde occidental.

Aussi télescopé que puisse être ce survol, il suffit néanmoins à marquer une différentiation notable entre le vide du terrain vague et la vacuité recherchée par le pouvoir ordonnateur. Si le terrain vague est souvent un produit afférent au processus du rationalisme abstrait, il ne procède pas de la même logique. C'est qu'il est résidu, interstice, et que c'est justement la fertilité de ce reste que redoute l'appareillage de l'ordre. À côté de la vacuité régulatrice d'une planification hygiéniste, il faudrait plutôt, pour caractériser le terrain vague, parler de porosité. Le pore est cavité et passage, lieu propice au développement de processus qui échappent au contrôle et contaminent l'ordre de la représentation par infiltrations transversales. Oriol Bohigas a beau fustiger les « exégètes du terrain vague » au nom d'une reconstruction de la « bonne forme » urbaine[26], il reproduit ce faisant la même obsession de rectitude qui animait ceux qui ont contribué à raboter les affects de la ville histo-

---

20. Henri Gaudin, *La cabane et le labyrinthe*, Bruxelles, Mardaga, 1984, p. 177.

21. Siegfried Giedion, *Espace, temps, architecture* (1941), II, Bruxelles, La Connaissance s.a., 1968, p. 81. Lire aussi à ce propos Aldo Rossi, *L'architecture et la ville* (1978), Paris, Livre et Communication, 1990, p. 162-164 et Anthony Vidler, *The architectural uncanny*, Cambridge, MIT Press, 1994, p. 179.

22. Siegfried Giedion, ibid., p. 73,75.

23. George-Eugène Haussmann, *Mémoires* (1890-93), III, Paris, cité par S. Giedion, op. cit., VII, p. 453.

24. Le Corbusier, *La Charte d'Athènes* (1942), Paris, Éditions de Minuit (1957), 1971, p. 48.

25. Paul Virilio, *L'insécurité du territoire*, Paris, Stock, 1976, p. 189-197.

26. Oriol Bohigas, « The street », in *Lotus*, n° 802, A common place, mars 1998.

rique. Cette dernière n'était-elle pas faite, comme l'a, entre autres, admirablement montré Henri Gaudin pour l'époque médiévale, de plénitudes ravinées et disjonctives ? Le terrain vague nous semble réintroduire, certes à une autre échelle et sous de nouvelles modalités, quelque chose de cette texture de « marqueteries mal jointes » dont parlait Montaigne. C'est à tout le moins une trouée qui mine le façadisme d'un urbanisme de « remplissage » obnubilé par la représentation[27].

Ponctuant aléatoirement la trame construite, le terrain vague brouille la clarté de la figure urbaine. À l'inverse des vides planifiés qui tendent à réintégrer la substance urbaine comme variations d'une continuité, le terrain vague incarne sans compromission la discontinuité. C'est en cela qu'il dérange, offrant, comme zone d'indétermination, une résistance à la réception passive de la totalité. Mais cette interruption n'est-elle pas justement bénéfique dans un environnement où tout semble de plus en plus devoir être tributaire de la médiation du planifié et des images toutes faites ? Le terrain vague, de façon analogue au vide dans la peinture taoïste, bouleverse notre perspective linéaire[28]. Mais alors que la culture orientale a intégré depuis longtemps la valeur du principe d'indétermination associée au vide, le rationalisme occidental nous en aurait plutôt écarté. Débarrassé de ses connotations négatives, l'indéterminé ouvre pourtant l'espace à l'imaginaire. Entre ruine et chantier, le terrain vague incarne cette potentielle libération de la pensée.

De la sauvagerie urbaine

Cavité interstitielle, foyer d'indétermination ; comment s'actualisent, dans l'expérience courante que l'on peut avoir de la ville, ces données associées au terrain vague ? Il nous faut ici revenir au terrain. La troublante « présence/absence » du terrain vague est irrésistiblement liée au côtoiement d'un fond sous-jacent que l'urbain nous a fait presque oublier, résurgence du sauvage que l'on réprime partout ailleurs, herbes vagabondes poussant à travers les restes. « Pierres bouleversées, matériaux hétéroclites, aléas des flux de graines et de germinations, variété des origines géographiques et extrême mobilité du peuplement : le terrain vague est un chantier d'installation pour la vie sauvage, un tourbillon de diversité et d'instabilité » [29] comme le note Bernadette Lizet. Cette turbulence informe, mêlant sans ménagement désintégration et forces vives, nous questionne au moment où, dans la foulée des valeurs environnementales émergentes, se manifeste « une volonté de renaturation de la ville » [30]. Si on ne met pas en doute le réconfort psychologique et les bienfaits écologiques que peuvent produire le « reverdissement » urbain, une certaine distance critique s'impose. Tout le déploiement hautement contrôlé qui assure cette mise en œuvre n'est-il pas empreint d'une violence d'autant plus pernicieuse qu'elle se présente comme stratégie pacificatrice ? L'idyllique hygiène du vert peut cacher en effet d'insidieuses mécaniques répressives,



Paysage paradoxal : arbre taillé, blocs et terrain vague, Montréal, 1997.

comme l'a notamment signalé Paul Virilio[31]. Qu'il serve l'ordre géométrique ou celui plus récent des diktats écologiques, le substrat naturel reste un médium particulièrement prisé par la suffisance rationaliste.

Face à la ronde des solutions exactes et imposées, le terrain vague se présente comme un oubli, une pause, la possibilité d'apprivoiser une réalité brute. Singularité aujourd'hui appréciable face à un monde gorgé de faux-semblants. L'espace rudéral nous confronte au nivellement entropique, à la dégénérescence et à la présence potentielle du polluant mais, c'est aussi dans ce contexte difficile que de la vie émerge, coriace et aventureuse. De cette confrontation des extrêmes, une émotion surgit : celle qui rappelle l'exploration des confins. La « frontière » (*the Frontier*) ne serait peut-être désormais qu'à nos pieds, au cœur des anfractuosités que signe l'érosion des anciens centres urbains. La répugnance que l'on vouait jadis à la nature sauvage et aux peuplades barbares qui l'habitaient, ne se transpose-t-elle pas aujourd'hui sous divers angles, à l'interstice urbain, à ce qu'on y

---

27. Sur la conceptualisation de l'espace troué : Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux. Capitalisme et schizophrénie*, op. cit., 12, p. 513-517.

28. François Cheng, *Vide et plein : Le langage pictural chinois*, Paris, Seuil, 1977, p. 23-32.

29. Bernadette Lizet, « Naturalistes, herbes folles et terrains vagues », in *Ethnologie française* n° 19, Paris, 1989, p. 260.

30. Guy Mercier, Jacques Bethemont (dir.), *La ville en quête de nature*, Sillery, Septentrion, 1998.

31. Paul Virilio, *L'insécurité du territoire*, Paris, Stock, 1976, p. 176-179.

trouve, à ce qui s'y développe ? Si, comme le souligne Michel Conan[32], la nature ne constitue plus l'horizon du monde urbanisé, il nous semble qu'il faille désormais parler de son irruption. Émergence d'une « nature urbaine » incarnant un nouveau type de *wilderness*[33] à l'interface de la condition post-industrielle. Une nature nécessairement impure où se mêlent le pire et le meilleur, une nature qu'il faut apprendre à voir et à penser parce qu'elle concrétise un état de fait et invite à de nouvelles attitudes. Le terrain vague serait-il, comme le posait Henri Lefebvre, « l'ultime recours de la vitalité irréductible » ? [34]

De la monumentalité rhizomatique

À l'encontre de ce que cela pouvait laisser présager, proposer le terrain vague comme monument est tout le contraire d'un plaidoyer nihiliste. Perforant le spectre de la désolation, c'est bien de vie et de mémoire dont il est question. Mais qu'entendons-nous au juste par monument ? N'incarne-t-il pas habituellement la figure pérenne qui se détache d'un fond fugitif, ou selon l'expression de Bataille[35], la digue opposant à l'élément trouble l'autorité et la logique de la majesté ? Ce n'est décidément pas à ce modèle que se réfère notre proposition. Ou plutôt, elle tendrait à en brouiller les termes. Le fond devenant la figure, la figure se confondant au fond.

Pour reprendre une terminologie développée au début du siècle par Alois Riegl dans *Le culte moderne des monuments*[36], le terrain vague est à la fois un en deçà de la « valeur de nouveauté » et l'aboutissement ultime de la « tendance à la dissolution de formes » qui régit la « valeur d'ancienneté ». Interface entre la fin d'un monde et le début d'un autre, le terrain vague n'a décidément aucune « valeur historique ». Il ne s'agit en effet pas ici de contester la légitimité des actions menées pour la mise en valeur du patrimoine urbain. Si le terrain vague peut bien sûr être la résultante d'inadmissibles destructions, il reste, à l'échelle de la ville, une donnée inéluctable et fluctuante. Et c'est à l'image des toiles perforées de Lucio Fontana que nous l'envisageons. Le terrain vague est voué à être comblé pour réapparaître ailleurs, c'est un espace fuyant qu'on ne peut évidemment pas tenter de « conserver » en le fixant. Point question donc ici de militer pour une conservation systématique de ces interstices accidentels, même si avec le temps, certains d'entre eux peuvent « faire racines » et devenir objets d'appropriations collectives méritant qu'on en change le statut[37].

Ce que suggère, de façon plus large, l'idée d'une « monumentalisation » du terrain vague, c'est une conception du monument comme rhizome[38], non plus un attachement à la forme, à la pérennité ou même à une localisation précise et stable, mais une multiplicité de connexions potentielles, « entre-monde » de la transformation. Avec l'excroissance de la « société du spectacle » [39] le presque-rien de l'interstice ne redeviendrait-il pas une singularité propre à réactiver la conscience ?

Ainsi quand Yves Klein expose le vide en 1958, il nous semble marquer un jalon important dans la quête d'une monumentalité proprement contemporaine. Il ne s'agit plus tant de dégager l'espace pour évincer le chaos et mettre ainsi en évidence, comme le suggère Giedion[40], une quelconque figure triomphante, mais de s'imprégner du vide même, comme pure « sensibilité de l'espace » [41].

Trois ans plus tard, lorsque Piero Manzoni propose « le socle du monde » [42], c'est encore une fois les repères du monumental qui sont renversés, l'objet-concept n'est qu'un révélateur. La Terre serait l'unique monument. Multiple. « Terre meuble » dont le terrain vague ne serait qu'un des points d'aération, « monument transitoire » révélant, comme le remarque Bernard Cache, « un sol

---

32. Michel Conan, « Les villes du temps perdu », in *Le Débat*, n° 81, sept.-oct. 1994, Paris, p. 104-107.

33. À propos du concept de *Wilderness* se référer notamment à l'ouvrage de Max Oelschlaeger, *The Idea of Wilderness : from prehistory to the age of ecology*, New Haven, Yale University Press, 1991.

34. Henri Lefebvre, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974, (I, 18), p. 64.

35. Georges Bataille, « Architecture », in *Documents*, n° 2, mai 1929, *Œuvres complètes I, 1922-1940*, Paris, Gallimard, p. 171.

36. Alois Riegl, *Le culte moderne des monuments. Son essence, sa genèse* (1903), Paris, Seuil, 1984, p. 64-85, 95-109.

37. À Montréal, par exemple, ce qui est connu et apprécié aujourd'hui comme « le Boisé du Sanctuaire », n'était, il y a une cinquantaine d'années, que sol nu et amoncellement de pierres. Comme l'affirme Gilles Clément, le vide architectural contient bien un plein biologique (*Le jardin en mouvement*, 1991). À propos du « Boisé du Sanctuaire » lire : Gérald Domon, Michel Gariépy et Sylvie Lagueux, « L'intégration des boisés aux projets urbains : de l'urgence de penser gestion » et Philippe Poullaouec-Gonidec, « Esthétique des paysages de la modernité », in *Trame*, n° 9, Montréal, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, 1993, p. 52-58/32. Un autre exemple montréalais, dans un tout autre contexte cette fois, serait le terrain vague/stationnement faisant face au bar-culte « les Foufounes Électriques » sur la rue Sainte-Catherine. Ce vide brut, ponctué d'un petit édifice au profil singulier couvert de fresques murales sur trois de ses façades, est totalement intégré paysage « underground » de ce secteur du centre-ville limitrophe au « Red-light ». Vouloir combler cet îlot au nom d'un « savoir faire » urbain calqué sur le modèle de la « ville classique », comme Melvin Charney semblait le proposer dans son étude sur le faubourg Saint-Laurent, paraît relever d'une négation de l'action « artialisante » (Alain Roger) des cultures alternatives qui investissent les tissus déstructurés des centres urbains. Pour plus de détails sur cette étude, lire le dossier préparé par Pierre Beaupré, « D'un savoir urbain à une vision éclairée du développement », in *ARQ* (*Architecture Québec*), n° 56, Montréal, 1990, p. 22-24.

38. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux. Capitalisme et schizophrénie*, op. cit., I (intro : rhizome), p. 9-37.

39. Guy Debord, *La société du spectacle* (1971), Paris, Gallimard, 1992.

40. Siegfried Giedion, *Architecture et vie collective* (1956), op. cit., p. 63.

41. Yves Klein, *Le dépassement de la problématique de l'art*, La Louvière, (Belgique), Éd. de Montbéliard, 1959.

42. Cette œuvre de Piero Manzoni (1961) consiste en un bloc d'acier posé sur le sol à l'extérieur et sur lequel est écrit à l'envers l'inscription « SOCLE DU MONDE ».

désormais devenu sculpture » [43], à la fois un et multiple dans l'infinie variation de ses inflexions.

Particularités des interstices montréalais

Le terrain vague a été jusqu'ici traité de façon relativement abstraite, à la manière d'un « concept » générique. Mais il existe toute une typologie des terrains vagues que l'on pourrait rapporter, entre autres, à leur localisation, à leur « âge » et à leur étendue. Partant du contexte montréalais, nous avons comme référence principale les interstices de l'échelle du lot vacant ou de la portion d'îlot. Le modèle de la « dent creuse ». Par rapport à ce type de porosité urbaine conventionnellement jugée « néfaste », les terrains vagues de la périphérie ou ceux adjacents à des sites industriels sont en général beaucoup moins « problématiques » quant à leur niveau d'acceptabilité publique. Vastes, la plupart du temps fortement peuplés de végétaux, ils constituent habituellement des espaces propices à l'évasion et à la dérive romantique. Le terme de friche serait ici vraisemblablement le plus adéquat pour les décrire[44]. La dénomination générale terrain vague n'impliquant pas nécessairement, à l'inverse de la friche, une présence végétale prédominante. À Montréal, les imposantes bandes de terrains qui longent les emprises ferroviaires traversant la ville constituent un exemple typique de ce genre d'espace. Ces grandes étendues de friches urbaines adoucies par le foisonnement végétal en viennent à constituer de véritables « parcs informels » pour les populations avoisinantes. Cette modalité du terrain vague devient une valeur positive dans le paysage quotidien des riverains, réintégrant pratiquement un certain idéal pittoresque.

À l'inverse de ces grandes friches urbaines, les cavités rongeant la plénitude du « centre-ville » incarnent encore pour beaucoup le sombre revers de la ville, tares défigurant une apparence souhaitée sans faille, où centre et périphérie, plein et vide conserveraient des statuts clairement définis. Mais peut-on encore se référer à de telles distinctions rigides ? Le terrain vague ponctuant le « centre-ville » constitue, en fait, une manifestation probante des mutations qui affectent et troublent la centralité urbaine aujourd'hui. Dans un monde où la logique réticulaire évolue de façon de plus en plus indépendante de la dimension territoriale, centres et périphéries n'auraient plus de localisations attitrées. C'est ce que Saskia Sassen nomme la « nouvelle géographie des centres et des marges » [45]. Désertion intermittente et relative du « centre économique » vers la « périphérie », émergence de la marge au cœur des « noyaux centraux », retour des uns se frottant aux « autres », le tout procède d'une dynamique socio-économique complexe qui n'est pas sans répercussion sur le paysage urbain.

Trois particularités nous paraissent ici importantes à retenir concernant les interstices montréalais. Ils sont en général perméables aux cheminements, à l'inverse de ce que l'on retrouve dans plusieurs autres villes où on en bloque l'accès à l'aide de palissades. Ils constituent des terrains privés où est accepté habituellement un certain niveau d'appropriation publique. Et enfin, ils ont un mode de dissémination relativement uniforme qui semble indépendant de la répartition géographique de la richesse dans la ville.



Urbanité informelle : le Parc Éphémère.

44. Lire notamment à propos de la friche : Gilles Clément, « Le jardin en mouvement » (1991), in *Jardins et paysages. Textes critiques de l'antiquité à nos jours* (textes réunis par Jean-Pierre Le Dantec), Paris, Larousse, 1996, p. 576-578. Aussi du même auteur : *L'éloge de la friche*, Paris, Lacourière et Frélaut, 1994. Se référer de même aux travaux pionniers du paysagiste néerlandais Louis-Guillaume Le Roy.

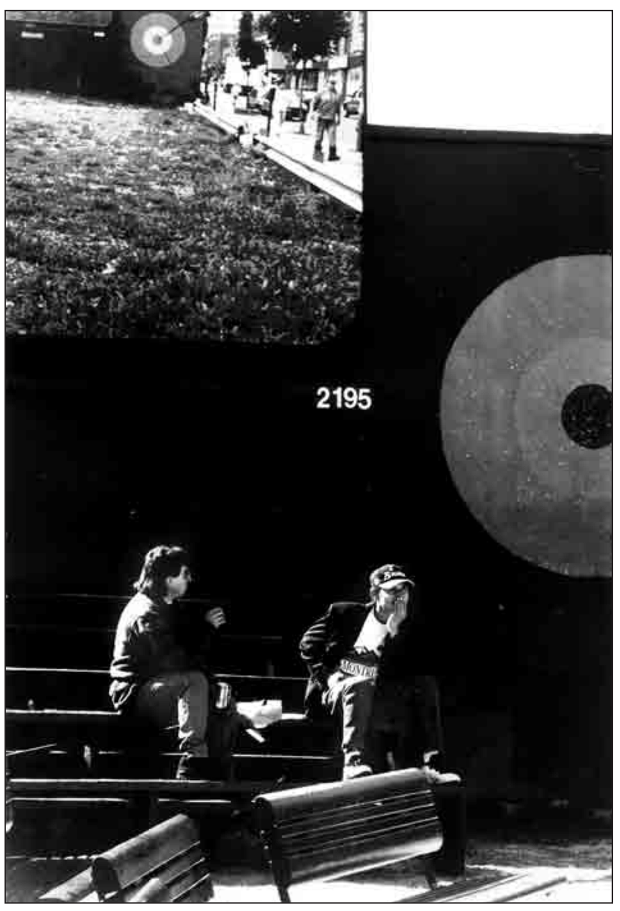
45. Saskia Sassen, « La ville globale, éléments pour une lecture de Paris » in *Le Débat*, n° 80, Paris, 1992, p. 159. Lire aussi du même auteur : *The Global city*, New York, Londres, Tokyo, Princeton University Press, 1991, et *La ville globale*, Paris, Descartes, 1996.

43. Bernard Cache, *Earth Moves, The furnishing of territories* (*Terre Meuble, L'ameublement du territoire*, Orléans, HXY, 1983), Cambridge, Londres, MIT Press, 1995, p. 153.

Ces attributs, par delà l'image négative souvent attachée aux terrains vagues, sont en totale résonance avec le caractère informel et spontané de l'urbanité montréalaise.

Aménager les terrains vagues ?

Après avoir argumenté pour une « monumentalisation » du terrain vague, il peut sembler paradoxal d'introduire la question de son aménagement. Ne constitue-t-il pas justement cet espacement spatio-temporel variable entre deux aménagements construits ? L'aménager n'est-il pas nier ce qui le caractérise ? Questions parfaitement légitimes qui doivent cependant ici être replacées dans un contexte sociopolitique concret : Montréal, ville déchue[46] ? Montréal, ville perforée où chaque trou serait le symptôme attestant la chute ?



Élévation sur mobilier.

À partir de 1994, on commence chez les administrateurs municipaux à s'intéresser à la problématique des terrains vagues. C'est plus particulièrement le cas de la rue Sainte-Catherine, principale artère commerciale de la métropole, qui attire l'attention des élus. Reste de projets ambitieux jamais réalisés, le chapelet d'espaces vacants qui ponctue d'est en ouest la rue Sainte-Catherine agace la nouvelle administration Bourque fraîchement arrivée au pouvoir. Dans l'optique d'un effort de revitalisation commerciale du centre-ville, il faut redorer le lustre passablement terni de cette artère stratégique et donc rectifier une image troublée par les terrains vagues. Compte tenu d'un contexte économique difficile, il est d'autre part irréaliste de penser à une reconstruction architecturale systématique à court ou même à moyen terme. C'est donc suivant cette perspective que le « Programme de mise en valeur des terrains vagues de la rue Sainte-Catherine […] » est mis de l'avant par le service de développement économique de la Ville de Montréal en septembre 1995.

Il s'agit, selon les termes mêmes du programme, de prendre « des mesures pour assurer, d'ici la mise en exploitation définitive de ces terrains, des aménagements à court et moyen terme qui amélioreront l'image générale de la rue » [47]. Deux tendances sont observables dès les premières ébauches, elles se retrouveront à divers degrés dans la douzaine de réalisations résultantes. Pour la première, la question principale est d'« embellissement ». Il faut éliminer les irritants visuels[48] et les remplacer par quelque chose de plus convenable. L'aménagement paysager constitue à cet effet une stratégie cosmétique passe-partout. Pour la seconde, plus aventureuse, l'intensification des appropriations programmatiques prime sur les préoccupations d'apparence formelle. La visée est ici de maximaliser les potentiels du vide en « tablant sur la notion de jeu, de fête et de spectacle » déjà associée à la rue Sainte-Catherine[49]. Cette dernière voie, qui participe de plus près au statut indéterminé du terrain vague, est intéressante dans la mesure où elle peut contribuer à conserver l'ouverture de l'espace aux possibles.

Ainsi, à la lumière de ce qui se dégage de plus prometteur des interventions réalisées dans le cadre de ce programme, deux constats convergents retiennent l'attention dans une perspective de « mise en valeur des terrains vagues » : l'intérêt de limiter l'aménage-

46. Ian Darragh, « Quebec's Quandary », *National Geographic*, vol. 192, n° 5, Washington D.C., nov. 1997, p. 57 : « Derelict buildings, empty lots, and For Sale signs disfigure parts of Montreal, once Canada's financial capital. […] the city seemed liked a faded beauty queen… ».

47. Programme de mise en valeur des terrains vagues de la rue Sainte-Catherine entre les rues Atwater et De Lorimier, Service du développement économique, Ville de Montréal, 1995, p. 1.

48. Les irritants visuels seraient ici notamment les palissades, blocs de béton, herbes folles… et implicitement les sans-abri, jeunes punks et autres marginaux facilement repérables qui se tiennent aux abords des terrains vagues.

49. Revitalisation des terrains et édifices riverains. Secteur de planification particulière de la rue Sainte-Catherine (préliminaire), Ville de Montréal, Service de l'urbanisme, 14 juin 1994, p. 1.

ment du site au minimum pour maximiser sa capacité de variation temporelle et la grande potentialité offerte à cet effet par l'usage fluctuant du mobilier urbain. La porosité montréalaise se prête en effet merveilleusement bien au développement de ce que pour reprendre la formule de Philippe Poullaouec-Gonidec on peut désigner comme des « expressions paysagères éphémères » [50]. Une ponctuation événementielle qui en intensifiant les données sensibles existantes, confère, de par la multiplicité de ses variantes et l'intermittence aléatoire de son apparition, une valeur nouvelle à l'interstice.

Il s'agit donc ici d'exploiter les mutations du substrat urbain et le chevauchement de ses différentes temporalités. À Montréal, cette dimension temporelle de l'aménagement passe bien sûr d'abord par la gestion de l'adaptation aux conditions climatiques saisonnières. Elle s'extériorise aussi, d'autre part, dans les différents types d'aménagements qui accompagnent et soutiennent l'infiltration dans la cité des manifestations culturelles. Enfin, c'est toute la gamme des interventions artistiques[51] investissant les interstices, qui participent de cette temporalité événementielle.

À cet égard, le « Parc éphémère » opéré en 1995 par l'artiste Gilles Bissonnette nous semble avoir constitué un intéressant prototype[52]. Sur un terrain vague du Plateau Mont-Royal, un des quartiers populaires les plus actifs de Montréal, Bissonnette propose une version pauvre, hybride et ouverte de la place publique reposant principalement sur une mise en situation singulière d'éléments de mobilier conventionnel empruntés aux services municipaux (48 arbres en pot, 12 bancs publics non ancrés, une vingtaine de corbeilles à déchet et un gradin servant sur les terrains de sport). L'absence de formalité de l'intervention encourage l'appropriation collective du lieu qui deviendra spontanément pour un temps, à l'aube d'un scrutin référendaire sur la souveraineté du Québec, un agora populaire sans précédent. Dans la lignée de cette intervention mais suivant d'autres modalités, l'aménagement réalisé par la Ville en 1996 sur un imposant terrain vague situé non loin du Musée d'art contemporain constitue aussi une intéressante réalisation. Communément désigné comme le « Parc des Festivals », cet aménagement modeste, composé d'un immense quadrilatère de poussière de pierre, d'une diagonale d'asphalte et d'un encadrement végétal minimal constitue un support approprié pour servir une « culture de la place publique » qui, à Montréal, comme le remarquait l'architecte Jacques Rousseau, « se fonde plus dans l'événement que dans la durée » [53]. Le mobilier constitue ici, beaucoup plus que toute formalisation pérenne, la figure clef d'une manière typiquement montréalaise de s'approprier le transitoire.

Du potentiel des pratiques mobilières

On ne peut conclure notre parcours à travers les interstices montréalais sans mentionner la figure caractéristique des « blocs » de béton. Oui, ces masses rustres au béton grossièrement décoffré que l'on dépose en alignements lâches au pourtour des lots vacants pour y empêcher l'accès aux automobiles[54]. Sans être une spécificité montréalaise, les blocs de béton occupent, pour peu qu'on porte attention au phénomène, une place importante dans le paysage de la métropole. Et il suffit

50. Philippe Poullaouec Gonidec, « Montréal paysage : un lieu d'expressions temporelles », in Danielle Routaboule (dir.), *Le paysage et l'art dans la ville*, Montréal, Actes du colloque de l'AAPQ, mai 1989, p. 43-46.

51. Pour amorcer ici une esquisse chronologique de l'évolution de ce phénomène de colonisation artistique du résiduel, mentionnons notamment comme jalon historique important, l'installation architecturale de Melvin Charney, les « Maisons de la rue Sherbrooke » (événement Corridart) démantelée prématurément sous les ordres du maire Drapeau à la veille des Olympiques de 1976. À cette occasion, sur un terrain vague résultant de destructions faites pour un projet immobilier finalement construit ailleurs, Charney avait reconstitué en façades fantômes deux hôtels particuliers typiques situés sur l'autre coin de l'intersection, marquant ainsi de façon percutante la portée critique d'une réactivation de la mémoire urbaine, à une époque où les autorités municipales autorisent sans remord la dilapidation du patrimoine bâti montréalais. C'est dans le même esprit que près de 10 ans plus tard, en 1985, Michel Fournelle marque d'un « X » de feu le sol d'un terrain vague issu d'une démolition sans permis. Avec la fin de l'ère Drapeau en 1986, l'évidage spéculatif du centre-ville ralentit, les plaies se cicatrisent et la vie les réintègre. En 1989, Charney réalise le Jardin du Centre Canadien d'Architecture (CCA) sur un terrain vague cerné par deux voies d'accès autoroutières. Au cours des années quatre-vingt-dix, l'interstice n'est plus tant objet de rappels mnésiques que nouveau territoire ouvert à l'investigation comme en témoignent notamment les œuvres urbaines éphémères Territoires simultanés de Robert Prenovault (1993), le Parc éphémère de Gilles Bissonnette (1995), Ligne de site IV du collectif Arqhé (1997), L'intention d'Yves Gendreau (1998) ou Chambre avec vues de Jean-François Prost (1998). Concernant les deux derniers projets lire le dossier « Fuites Espaces Contrôles », in *Inter art actuel*, n° 72, Québec, 1999, p. 30-36. À propos de « Ligne de site IV » consulter le dossier « Paysages », in *Inter art actuel*, n° 69, Québec, 1998, p. 58-59 et au sujet du projet de R. Prenovault : Pauline Morier, « Territoires simultanés. Étude sur un terrain vague » in *Esse*, n° 24, Montréal, 1994, p. 16-20 et Jacqueline Mathieu, « Les territoires simultanés de l'art » in *Espace*, n° 27, Montréal, 1994, p. 23-25.

52. Pour plus d'informations sur ce projet lire Luc Lévesque, « Du résiduel comme laboratoire » et Gilles Bissonnette, « Le Parc éphémère » in *Inter art actuel*, n° 65, Québec, 1996, p. 43-45.

53. Jacques Rousseau, « Impair, passe et manque », in *La place publique dans la ville contemporaine*, Montréal, Méridien, 1995, p. 150.

54. Les alignements de blocs de béton ont, à certains égards, des allures de formations mégalithiques. Le pragmatisme le plus dur rejoint ainsi assez bizarrement certaines formes monumentales millénaires. À côté du fluide et de l'immatérialité, reste toujours la pesanteur du matériel, la persistance du primitif. L'imagerie néoprimitiviste colle d'ailleurs très bien à l'urbanité et aux paysages de la ville postindustrielle tels qu'ils ont été notamment développés au cinéma, dans l'art et la littérature contemporaine, et tels qu'ils sont bien sûr vécus dans certains centres urbains. Un imaginaire qui peut décrire, dans ses tendances les plus noires, les atmosphères lourdes et régressives afférentes à l'effondrement de la cité, mais qui se fait aussi le véhicule d'une nouvelle sensibilité, d'une nouvelle rage de vivre, s'inscrivant à même une certaine rugosité urbaine. À Montréal, comme nous l'avons vu précédemment et malgré tous les problèmes rencontrés, c'est sans contredit cette dernière tendance qui s'exprime. Le côtoiement et le mélange des « tribus » s'y faisant encore sans trop de heurts et avec une certaine spontanéité.

de se promener sur Sainte-Catherine, par une belle journée d'été, pour réaliser que l'appropriation dont sont l'objet ces blocs est loin d'être l'exclusivité des « jeunes marginaux » [55]. À l'inverse de la clôture ou de la palissade, la ponctuation rythmique des blocs favorise transversalités cheminatoires et occupations temporaires. Banc, table, comptoir, divan… les blocs servent un peu à tout. Leur simplicité générique assure l'optimalisation des possibles. Le bloc constitue en cela le parfait homologue du terrain vague et par le fait même l'une de ses principales voies d'appropriation. Ce dernier point indique qu'il n'en faudrait pas beaucoup plus pour élargir ici le registre des pratiques et contribuer à accentuer l'incorporation de l'interstice comme différence dans la vie de la cité. D'autres types de pratiques mobilières pourraient compléter celle que le bloc suscite déjà, latéralement, comme « mobilier vague ». Dans le flot expressif de la ville, c'est en quelque sorte tout un jeu de ponctuation que suggère à l'instar des blocs de béton, l'idée du mobilier. Incursions rythmiques et nomades dans les pores de la texture urbaine, propositions variées de « villégiatures posturbaines » [56].

L'aménagement des interstices ne pourrait-il pas être, par exemple, principalement le fait d'une gestion chorégraphique des agencements mobiliers ? Ne pourrait-on pas conséquemment, dans une suite de ballets urbains, limiter ces aménagements à des interventions stratégiques inscrites sur des terrains laissés, dans une large mesure, à l'état brut ? Parachutages et assemblages insolites nous paraissent ici offrir un formidable instrument pour créer spontanément de nouveaux rapports au paysage urbain, ou, selon la formule de Virilio, pour inciter les citadins à « habiter l'inhabituel » [57]. L'entreprise n'engage dans un premier temps rien de plus qu'une légère inflexion des pratiques déjà en place. Ne largue-t-on pas déjà à Montréal, l'été venu, dans les parcs et sur les trottoirs : bancs, bacs à arbres, tables à pique-nique et autres artefacts ? Il ne pourrait s'agir ici par exemple que de « décontextualiser » les usages et tenter de nouvelles connexions entre lieux et éléments usuels. Point de gestes grandiloquents, ni prétention esthétisante manifeste ; de petits détournements de la norme qui étonneront certains et qui seront pratiqués spontanément par d'autres. Dans un second temps, on peut bien sûr diversifier l'échantillonnage disponible, en mettant l'accent sur des accessoires plus ludiques ou même en commandant à certains créateurs des séries limitées de mobilier urbain exploitant la théâtralité et le mystère déjà propre aux terrains vagues. Dans tous ces cas, le mobilier ne constitue qu'une invitation à profiter de la différence qu'offre l'interstice par un travail stratégique de contrepoint. Un autre point de vue sur la ville, une autre façon de l'habiter. Rien là de bien nouveau peut-être, mais pourtant. Cette optique différentielle semble encore sous-exploitée en aménagement où on a encore trop souvent tendance à créer du décor intégral se suffisant à lui-même, réprimant ou oubliant le rôle crucial des corps, la pluralité des registres matériels, la richesse de l'imprévu.

C'est finalement une attitude, un regard, une attention, un rythme, une façon de parler, de bouger ou d'être immobile qui peut faire resurgir le « terrain vague » comme nomadisme et branchement, n'importe où, n'importe quand. Ainsi, par exemple, lorsque Monsieur Hulot déambule « gauchement » dans l'environnement régulé du film *PlayTime* (Jacques Tati, 1967), il recrée de l'aspérité, du vivant, dans la mécanique aseptique du désert moderne. Ce que le terrain vague matérialisé *in situ* offre quant à lui, c'est la possibilité d'une fulguration discrète, par frottement avec un « chaos » qui tend partout ailleurs à être évincé. Mais pour que ce désordre soit autre chose qu'une image d'anéantissement, pour que l'on puisse ne seraitce qu'une fraction de seconde éprouver une émotion pour ce nouveau début, pour cette vie qui s'infiltre malgré la difficulté, il faut encore pouvoir dépasser une première impression de dégoût, de peur, ou de totale indifférence. L'intervention éphémère et notamment la pratique mobilière peuvent à ce titre infléchir la perception et induire différents types d'appropriations, différentes modalités de connexion à l'altérité. Fuyant la médiation rectifiante du planifié, l'interstice incarne un « espacement » potentiellement libérateur face à l'emprise de nos « sociétés de contrôle ». À Montréal et ailleurs, il offre à l'expérimentation une ressource concrète pour élargir les registres de l'expérience urbaine et cultiver l'ouverture de l'urbanité.

Luc Lévesque

---

55. Sur un terrain vague de la Sainte-Catherine, situé à deux pas du bar alternatif « les Foufounes Électriques », des « jeunes de la rue » aux allures « marginales » s'étaient approprié les blocs longeant le trottoir pour en faire le lieudit « les Blocs ». La Ville a remplacé les « blocs » par une plate-bande repoussoir.

56. Nous avons proposé en 1996 (*Inter art actuel*, n° 65) cette expression pour suggérer un regard moins négatif sur la désintégration relative des centres urbains. L'émergence du sauvage au cœur des restes de la centralité appelle le développement d'un autre type de villégiature se manifestant par l'appropriation nomade des interstices. Le terme post-urbain a été proposé par Françoise Choay (« L'histoire de la méthode en urbanisme », in *Annales ESC*, juillet-août 1970) dans un sens proche à la notion de *post city age* développée par Melvin Webber (« The Post City Age », in *Daedalus*, automne 1968). Il décrit pour reprendre les termes de Choay une condition où « les villes traditionnelles sont en désintégration au profit d'une urbanisation généralisée et diffuse ». Plus récemment, la notion a été notamment reprise par Anthony Vidler dans *The architectural uncanny* (1992).

57. Paul Virilio, *L'insécurité du territoire*, Paris, Stock, 1976, chap. 9, p. 199-207.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Béguin F., *La vision paysage*, Paris, Ministère de l'urbanisme et du logement, 1984.

Béguin F, « La France en quatre couleurs », in *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 18-19, Paris, 1989, p. 32-41.

Boivin R., Comeau R., *Montréal, L'oasis du Nord*, Série Monde n° 62, Paris, *Autrement*, mai 1992.

Bourriaud N., *Esthétique relationnelle*, Paris, Les Presses du réel, 1998.

Cache B., *Earth Moves. The furnishing of territories*, Cambridge, Londres, MIT Press, 1995.

Charney M., « The Montrealness of Montreal. Formations and formalities in urban architecture », in *Architectural Review*, n° 999, 1980, p. 299-302.

Chenet-Faugeras F., « L'invention de paysage urbain », in *Romantisme* n° 83, Paris, 1994, p. 27-37.

Epstein J., « Montréal : nuances et vues de près », in *Trames*, n° 9, Montréal, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 1993, p. 20-25.

Gerber A., *Montréal Blues*, Lacombe/Table Rase, 1992.

Goulet P., *Temps sauvage et incertain*, Paris, Demi Cercle, 1989.

Korosec-Serfaty P., « La ville et ses restes », in *L'aménagement urbain ; promesses et défis*, Annick Germain (dir.), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, p. 232-267.

Lévesque L., (dir.), *Paysages*, *Inter art actuel*, n° 69, Québec, 1998.

Lévesque L., (dir.), *Fuites Espaces Contrôles*, *Inter art actuel*, n° 72, Québec, 1999.

Marsan J.-C., *Sauvez Montréal. Chroniques d'architecture et d'urbanisme*, Montréal, Boréal, 1990.

Marsan J.-C., *Montréal en évolution*, Montréal, Méridien, 1994.

Médam Alain, *Montréal interdite*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978.

Nepveu P., Marcotte G., (dir.), *Montréal imaginaire, Ville et littérature*, Montréal, Fides, 1992.

Parazelli M., « Pratiques de socialisation marginalisée et espace urbain : le cas des jeunes de la rue à Montréal (1985-1995) », thèse de doctorat en études urbaines (non publiée), Université du Québec à Montréal (UQAM), Montréal, avril 1997.

Poullaouec-Gonidec P., « Montréal paysage : un lieu d'expression temporelles », in *Le paysage et l'art dans la ville*, Danielle Routaboule (dir.), Montréal, actes du colloque de l'AAPQ, mai 1989, p. 43-46.

Poullaouec-Gonidec P., « Le paysage urbain à la recherche de nouvelles expressions », in *Hypothèse pour une troisième nature*, Paris/Londres, Cercle Charles Rivière-Dufresny/Coracle Press, 1992, p. 117-125.

Poullaouec-Gonidec P., « Esthétique des paysages de la modernité », *Trame*, n° 9, Montréal, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, 1993, p. 29-34.

Rahm P., « Sous les pavés, l'herbe », in *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 317, Paris, 1998, p. 97-107.

Solà-Morales I. (dir.), *Present and future, architecture of cities*, Barcelone, UIA Barcelona 96, Collegi d'Arquitectes de Catalunya, Centre de Cultura Contemporània de Barcelona, 1996.

Solà-Morales I., « Terrain vague », in *Anyplace* (Montréal), New-York, Anyone Corporation, 1995, p. 118-123.

Vidler A., *The architectural uncanny*, Cambridge, Londres, MIT Press, 1992.

Luc Lévesque *est architecte et titulaire d'une maîtrise en aménagement (option paysage) de l'Université de Montréal. Il est membre du comité de rédaction de la revue* Inter art actuel *depuis 1992 et collabore à la chaire en Paysage et environnement de l'Université de Montréal. Il a travaillé entres autres pour L'Atelier d'architecture et d'urbanisme Lucien Kroll à Bruxelles, pour Peter Eisenman architects à New York et pour l'Office for Metropolitan Architecture de Rem Koolhaas à Rotterdam. Depuis 1993, il participe, à titre de membre du collectif multidisciplinaire Arqhé, à différents types d'interventions artistiques hybrides interrogeant les modalités plurielles du paysage de l'urbanité contemporaine.*